

# LE CORPS EN TANT QUE SEXUÉ

Par Xavier Lacroix  
4<sup>e</sup> colloque de bioéthique de Paray le Monial  
11 novembre 2005

Le regard porté sur le corps par notre culture – ou plutôt par la culture dominante - est paradoxal : il est à la fois de fascination et de négation, d'obsession et de neutralisation.

Fascination évidente par le corps de la jouissance, de l'instant, celui des pulsions, de l'érotisme, de la « bonne forme », des performances, d'une certaine beauté, de l'élégance, du confort. Finalement et surtout par un corps imaginaire.

Mais en même temps, difficulté à intégrer le corps réel, de celui qui engage, qui est impliqué dans la durée, qui est le substrat de la personne. Tendance au déni de tout ce qui nous rappelle les limites du corps, comme la fatigue, le vieillissement et la mort. Au nombre de ces limites, la sexuation, le fait d'appartenir à un genre plutôt qu' à un autre.

Permettez moi, ici, de rapprocher *sept* phénomènes différents, facilement repérables dans le discours régnant actuel :

1. l'idée que l'union sexuelle a peu de « gravité » et engage peu, une expérience passagère qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux.
2. la dissociation entre sexualité et fécondité (non seulement dans les actes, mais dans la signification), l'une étant de plus en plus pensée séparément de l'autre, dans les deux sens.
3. le caractère non absolu du respect de l'embryon, voire son instrumentalisation.
4. les réticences, voire hostilité à l'importance de la dimension corporelle de la filiation, « géniteur » étant entendu en un sens restrictif, presque péjoratif, l'insistance presque exclusive étant portée sur la dimension adoptive, « symbolique » et culturelle de la parenté.
5. la dissociation prônée par certains entre parenté d'origine et le néologisme de « parentalité »
6. l'affirmation que la présence ou non de la différence sexuelle dans la relation sexuelle est de peu d'importance
7. l'affirmation que la présence de cette même différence dans la parenté n'a pas non plus une importance décisive.

Point commun, fil rouge : un doute sur la valeur du corps en tant que tel.

Réticences envers ce qui est donné « de nature », envers le « naturel » en tant que tel, le donné de naissance...

Ce qui compte, c'est la culture, le langage, la liberté.

Le sujet est dans son cerveau. Il est conscience, liberté, projet... Emblématique est la formule de Sartre : « L'homme sera d'abord ce qu'il a projeté d'être ».

Que le corps soit source de sens, que le donné naturel, ce qui veut dire *natif*, naïvement naturel (pléonasme) soit important, voilà qui est devenu problématique.

Vous avez pu pressentir, à la fin de l'inventaire ci-dessus, qu'il y a un sort commun entre la prise au sérieux du corps et la place reconnue à la différence sexuelle. Un certain discours, celui de la *gender theory*, affirme qu'elle est de part en part culturelle et que toute

affirmation de son importance, comme de son ancrage dans le corps, est au service d'une mise en ordre, d'une oppression. Nous croiserons ce discours.

Mais la question nous est posée, à nous chrétiens : pourquoi, au fond, affirmons-nous l'importance du corps – du corps en tant que sexué tout particulièrement ?

Que répondrions nous à un discours qui nous dirait :

Mais voyons, vous êtes spiritualistes, vous croyez en l'importance de l'esprit, de la liberté, de l'intelligence. Vous n'êtes pas matérialistes ! Le corps, c'est la matière, l'animalité. « *Dans le Seigneur*, a dit saint Paul, *il n'y a plus ni homme ni femme* ». Ce qui compte, c'est la parole, l'amour, la volonté.

Oui, que répondrions nous ? Sur quoi s'appuie, au fond, l'importance que nous accordons au corps et, tout spécialement ici, au corps en tant que sexué ?

Trois parties, donc dans cette conférence :

- I. Le corps de la vie sexuelle
- II. Corps et différence dans la parenté
- III. Le corps fait pour l'alliance. Ancrages théologiques

## **I. Le corps de la vie sexuelle**

### **1. Le premier terme par lequel je caractériserai ce corps est celui de « chair ».**

« Chair » est une notion commune à la Bible et à un courant majeur de la pensée du vingtième siècle, la phénoménologie. Il y a une nuance entre « corps » et « chair ». « Corps » vient de la racine indo-européenne KRP qui veut dire « forme, structure ». Le terme s'applique aussi bien au cadavre, ou à d'autres réalités : corps médical, corps céleste, corpus d'écriture. Il désigne une organisation, un tout. C'est l'organisme perçu de l'extérieur.

« Chair » est le corps vivant, sensible, vécu de l'intérieur. Le philosophe Michel Henry en a traité en des termes irremplaçables. Il la définit comme le lieu où la vie se donne, se révèle et s'éprouve. Ce qui donne trois notions, apparemment abstraites mais bien synthétiques : la chair est le lieu de l'auto-donation, de l'auto-révélation et de l'auto-affection de la vie<sup>1</sup>.

Autrement dit, la chair est le lieu du plus intime de nous mêmes. La jouissance est l'expérience intime du plaisir, comme la souffrance est l'expérience intime de la douleur. Éprouver ou pressentir chez l'autre la jouissance, c'est éprouver ou pressentir en soi et en l'autre le lieu où la vie s'éprouve, ce qui implique le plus intime. Ceux qui font semblant de l'oublier sont superficiels ou hypocrites.

Que cette même chair qui est un élément du monde, perceptible de l'extérieur soit aussi le lieu où le sujet, la personne reçoit sa vie la plus intime a quelque chose d'impressionnant, de bouleversant. La pornographie joue sur cette ambiguïté, elle joue sur la fascination du sexe, qui vient de ce paradoxe : la possible objectivation de ce qui se vit le plus intime. Il en va de même pour les perversions.

**2. Une deuxième caractéristique du corps sexué est d'être ouvert, incomplet.** La sexualité se joue autour des ouvertures du corps, lequel n'est pas entièrement clos, fermé sur lui-même, loin d'être auto-suffisant. Oralité, analité, génitalité : notre corps est le lieu de passages, de l'intérieur à l'extérieur et de l'extérieur à l'intérieur. On a pu dire que la

---

<sup>1</sup> Michel Henry, *C'est moi la vérité*, Seuil, 1996 et *Incarnation*, Seuil 2000.

sexualité se jouait autour des muqueuses. Notre corps est incomplet, il est en attente, non seulement de nutrition ou d'apaisement de ses tensions, mais de relation, de contact, de toucher même. Le corps sexué est aussi celui de la peau, qui aime être touchée, caressée, devenir sensible à elle-même en devenant sensible à l'autre. Le corps ouvert est un corps désirant, recevant, donnant, échangeant, communicant. Les bras sont faits pour recevoir, entourer, les jambes pour aller vers ou enlacer, le visage pour le vis-à-vis, la parole, le baiser. Cette structure ouverte du corps sera un des meilleurs supports de sa dimension relationnelle. Comme le dit excellemment Jean Vanier, « Dans l'attirance sexuelle, sous-jacente à la pulsion sexuelle, il y a ce cri du corps qui veut être aimé, touché avec tendresse, par un autre. Ce cri vient des profondeurs de l'être humain et son origine remonte à la petite enfance<sup>2</sup>. » C'est ainsi que la pulsion devient désir, lequel n'est pas seulement besoin, mais demande, qui ne tend pas seulement vers la satisfaction, mais vers une réponse.

**3. Une troisième caractéristique du corps sexué est d'être différent.** Rappelez vous l'étymologie du mot « sexe ». Le terme vient du latin *secare*, qui veut dire « couper ».

Cela donne un peu le frisson, mais coupé veut d'abord dire divisé, séparé. Le corps porte la marque d'une coupure originelle. Chacun est coupé de la moitié de l'humanité à laquelle il n'appartient pas. Aucun individu ne récapitule en lui tout l'humain, toutes les caractéristiques de l'humain, aucun ne peut se reproduire tout seul. La femme possède ce que ne possède pas l'homme, et réciproquement. Dans l'Écriture, vous le savez, c'est la première chose qui soit dite de l'humain, immédiatement après le fait qu'il soit image de Dieu : « ...à l'image d'Elohim il le créa, mâle et femelle il les créa ». Précision, je le relève au passage, qui n'était pas donnée pour les animaux, dans les versets antérieurs. Il y a là une incomplétude fondamentale : être homme, c'est ne pas être femme, et réciproquement. J'ose ici prononcer le terme aujourd'hui décrié de complémentarité. Complémentarité non imaginaire, mais anatomique, structurelle, dans l'union sexuelle comme pour la reproduction. En hébreu, « mâle » et « femelle » se dit *zakhar ve nekebah*, ce qui peut se traduire par « pénétrant » et « pénétrée ». Il y a une forme d'union entre les organes génitaux qui ne peut avoir lieu qu'entre un homme et une femme, il faut rappeler aujourd'hui cette vérité première. Par ailleurs, il est loin d'être dépourvu de sens aussi que l'espèce humaine soit la seule dans laquelle l'union, le coït ait lieu de front, face à face. « *Il faut que je lui fasse une aide qui soit son vis-à-vis, son face-à-face* ».

**4. D'où une quatrième caractéristique du corps sexué, qui est d'être langage.** Nous sommes ainsi faits que notre corps est signifiant, que nos gestes, tous nos gestes, sont signifiants. A fortiori le seront ceux qui engagent le plus intime du corps, de la chair. Les caresses, l'étreinte, le baiser, la pénétration, tous ces gestes sont *des actes*. Ils ne sont pas seulement des moyens pour parvenir à la jouissance. En tant qu'actes, ils ont un sens. Vous savez que le mot sens à trois sens : le sens, c'est la sensation, c'est l'orientation, c'est la signification. Ce qui est précieux, c'est l'unité entre ces trois sens. La tâche de l'éthique, comme de la poésie et éventuellement en concours avec elle est d'être attentive à cette unité - appelons cela le *recueil du sens*. Langage du désir, langage de la tendresse, ces gestes signifient et réalisent l'apprivoisement entre deux corps, leur accueil mutuel, leur façonnement, leur incarnation, leur don et leur abandon<sup>3</sup>. « D'une seule caresse je te fais briller de tout ton éclat », dit le poète. « Tu feras de ton corps mon plus cher jardin », dit un autre, retrouvant l'image du *Cantique des cantiques*... et de la Genèse ! « J'entre dans mon jardin, ma sœur, ma fiancée, j'entre dans mon jardin. Je récolte ma myrrhe et mon baume,

---

<sup>2</sup> Jean Vanier, *Homme et femme il les fit*, Nouvelle cité, 1984, p. 73.

<sup>3</sup> J'ai développé ces analyses tout particulièrement dans *Le corps de l'esprit* (1995), Cerf, 1999.

[...] je bois mon vin et mon lait<sup>4</sup> ». Il n'est pas difficile de rassembler en deux termes ce qui réunit toutes ces significations : retenons ceux de *don* et d'*accueil*. Dès lors, le précepte élémentaire de l'éthique, d'une éthique de la personne unifiée, sera celui de la cohérence. Sois cohérent avec ce que signifient ces gestes. Es-tu prêt à vivre le don, l'abandon, l'accueil de l'autre ? Au fond, ce que l'éthique réproouve, c'est la *dissociation* : dissociation entre le sens exprimé et l'intention, entre les gestes et les conduites. Deviens un, ne te dissocie pas de ton corps. La jouissance sexuelle a comme caractéristique, selon Paul Ricoeur, d'être exhaustive, autrement dit de prendre toute la personne. Sois cohérent avec cette exhaustivité. Tout cela est magistralement résumé dans une parole de Jean-Paul II qui résume l'essence de l'éthique personaliste de l'union charnelle : « *La donation physique totale serait un mensonge si elle n'était le signe et le fruit d'une donation personnelle totale*<sup>5</sup> ».

C'est dire, au minimum, que l'union trouve son cadre le plus clair et le plus cohérent dans le cadre de l'alliance conjugale, qui est le lieu de cette donation personnelle totale. Lorsque l'on dit cela à des jeunes, aujourd'hui, je puis vous assurer que l'on est entendu avec un très grand respect.

J'en viens maintenant à une autre affirmation de Jean-Paul II, elle aussi chargée de sens : « *Devenir 'une seule chair', cela ne se réalise vraiment qu'entre l'homme et la femme* ». L'expression 'une seule chair' doit demeurer énigmatique. Elle ne désigne pas une réalité empirique. Nous restons deux, et c'est souhaitable. Mais l'affirmation signifie qu'il est une forme d'unité qui ne se réalise pas entre animaux, non plus qu'entre deux personnes de même sexe. Entre animaux, la copulation n'implique pas l'intériorité. L'intimité, l'inhabitation mutuelle, la vibration commune entre deux chairs personnalisées n'est guère pensable.

Entre deux sujets de même sexe, le problème est différent. Il peut y avoir communion, amitié, inhabitation mutuelle entre deux âmes. Il peut y avoir une dimension sensible de la rencontre, de la joie de se retrouver. Il peut y avoir des gestes d'affection fraternelle, d'accueil, de partage. Mais il n'y aura pas la complémentarité entre les corps dont je parlais plus haut. La conjonction, l'interpénétration ne pourra pas avoir lieu par les organes génitaux, mais par des gestes de substitution dont il sera beaucoup moins clair qu'ils soient de don et d'accueil. Un auteur concerné par cette orientation l'écrivait avec beaucoup d'honnêteté : « Homme devant un homme, je me trouve face à une entité opaque, indomptable, quasi inapprochable. Ma conformation aux attributs apparentés aux siens me condamne à une confrontation aussi insoluble que campé face à mon image dans un miroir. La symétrie entre les composants de nos morphologies nous renvoie chacun à soi. Nous ne manquons l'un par rapport à l'autre de quoi que ce soit que l'autre pourrait combler. Notre similitude équivaut à une paroi de verre<sup>6</sup>. » Il y a une façon de s'écrier « *à ce coup ci, os de mes os, chair de ma chair* » qui n'est possible que lorsque le sujet a le sentiment de recevoir non son double, mais ce qu'il n'est pas, non ce qu'il a déjà, mais ce qui lui manque. A travers cet autre singulier devient sien le genre auquel il n'appartient pas, ce qui lui permet de dire : « *ma femme* », « *mon homme* ». L'union est l'alliance des contraires. La *coincidentia oppositorum*, la réunion des opposés est ce qui crée la plus forte des unités.

Il y a quelques mois, un article sur la sexualité des français titrait « *Homosexualité, hétérosexualité : où est la différence ?* »<sup>7</sup> Ne pas voir où est la différence, c'est ne pas voir la place du corps. Xavier Thévenot était autrement lucide lorsqu'il affirmait dans son dernier livre : « « Procurer un statut identique à un mariage entre un homme et une femme

---

<sup>4</sup> Cantique 5, 1.

<sup>5</sup> Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, § 11.

<sup>6</sup> Patrick Drevet, *Mes images de l'amour*, Gallimard, 2001, p. 93.

<sup>7</sup> *Le Monde*, 02.03.2002.

et à une union entre deux personnes de même sexe, c'est donner à croire que le corps a bien peu d'importance, puisqu'un corps d'homme peut, dit-on, prendre la place d'un corps de femme sans que cela ne pose le moindre problème<sup>8</sup>. »

La promotion du modèle homosexuel s'accompagne presque toujours d'une contestation non seulement de l'importance de la différence sexuelle, mais de celle du corps, de la portée de sa configuration. Pour la *gender theory*, à laquelle le courant *gay* est intellectuellement lié, le genre n'est qu'une construction sociale. Bien plus, je cite Judith Butler, théoricienne très en vogue de la *queer theory*, qui est une radicalisation de la *gender theory* « ce que l'on appelle sexe est une construction culturelle au même titre que le genre ». Elle affirme une corrélation entre la mise en valeur du sexe comme différence et celle du modèle que depuis peu il faut appeler « hétérosexuel ». Je cite encore : « la catégorie même de sexe disparaîtrait, voire s'évanouirait, si l'hégémonie hétérosexuelle était perturbée et renversée. » Avec sa collègue Monique Wittig, elle prône une désexualisation de la sexualité, ou encore une sexualité « post génitale ». Le fond de cette pensée est que tout est construit, tout est culturel, plus même, tout est politique. « Le corps lui-même est une construction », va-t-elle jusqu'à affirmer<sup>9</sup>. Il faut savoir que ce courant de pensée, très présent aux U.S.A., va montant dans l'intelligentsia française. Pour qui veut résister à ce courant, l'enjeu est bien de mettre en lumière le caractère *reçu*, donné, du corps et de la différence sexuelle. De l'un et de l'autre ensemble, sans pour autant nier les médiations culturelles et existentielles. Ce que permet de faire, me semble-t-il, une phénoménologie attentive à la naissance du sens, au sens tel qu'il se donne, à fleur de geste, à fleur de peau, si je puis dire.

J'en viens maintenant à ma seconde partie,

## II. Corps et différence dans la parenté

Avec la sexualité, la parenté est le principal lieu de manifestation de l'importance de la différence sexuelle. Le premier lieu, et pour cause, de sa fécondité. S'il n'en restait qu'un, ce serait celui-là, tant du moins que ne l'emporte pas le modèle de la reproduction par procréation médicalement assistée ou la mise en avant de la notion neutre de « parentalité », qui prépare déjà celle d'« homoparentalité ».

Notre culture est marquée par un doute profond sur la différence entre paternité et maternité. Ces doutes atteignent surtout la paternité. La maternité est restée jusqu'à présent – mais cela pourrait changer – plus évidente. On ne sait plus très bien ce qu'est le père, aujourd'hui, quelles sont ses tâches et fonctions essentielles, dans ce qui le différencie de la mère. Une émission de télévision, il y a quelques mois, avait un titre significatif : « *Le père est une mère comme les autres* ». Ce qui est attendu du père, c'est qu'il fasse aussi bien que la mère.

Ces doutes sur la différence ont deux sources :

Ils ont une dimension culturelle, symbolique : le sens de la paternité, moins immédiatement sensible que celui de la maternité, a besoin de modèles, d'étayages sociaux et institutionnels. Il a, au fond, une dimension spirituelle et même religieuse, mise en lumière avec la tradition judéo-chrétienne et donc obscurcie avec le rejet de celle-ci. Confère le titre d'un livre récent : « *Fin du dogme paternel*<sup>10</sup> ».

<sup>8</sup> Xavier Thévenot, *Mon fils est homosexuel*, Ed. Saint-Augustin, Suisse, 2001, p. 46.

<sup>9</sup> Judith Butler, *Trouble dans le genre* (1990), trad. fr. éd. La Découverte, p. 69 71 88 100.

<sup>10</sup> Michel Tort, *Fin du dogme paternel*, Aubier, 2005.

Mais le doute sur la différence en question provient aussi de la moindre mise en valeur de l'ancrage corporel de la parenté. Les indices de cette tendance seraient nombreux. J'ai déjà mentionné que la dimension adoptive de la parenté avait plus les faveurs du discours ambiant que sa dimension naturelle, que l'on appellera « biologique », terme d'emblée réducteur.

Mais la dissociation entre génération et parenté va plus loin encore. Elle prolonge la dissociation entre sexualité et fécondité en pensant la seconde indépendamment de la première. D'exception douloureuse et problématique, les procréations médicalement assistées deviennent alors un modèle. « Avec les progrès de la science, peut affirmer Maurice Godelier, la sexualité n'est plus indispensable à la reproduction<sup>11</sup>. » Cela dans le contexte d'un plaidoyer pour la parentalité homosexuelle, ce qui est très significatif.

La dissociation entre ce qu'ils appellent la dimension biologique et la dimension sociale de la parenté est un des enjeux majeurs – l'enjeu majeur – des revendications homosexuelles. Un seul exemple, celui de Martine Gross, auteur militant : « L'homoparentalité fait exploser le modèle d'une parenté fondée sur le seul lien du sang. La révolution [relevons le terme] envisagée est que la parenté, et la filiation légale qui s'y rattache, soit dévolue à ceux qui s'engagent à exercer des fonctions parentales, tout en n'escamotant pas l'homme et la femme qui ont donné la vie s'ils sont différents des parents<sup>12</sup>. » Mais que signifie ce « tout en n'escamotant pas » ? Suffit-il de ne pas escamoter ? L'enjeu est bien de reconnaître réellement la place de la femme et de l'homme qui ont donné la vie, et de ne pas prendre délibérément son parti de la dissociation entre ces deux dimensions de la parenté. Nous voyons monter une représentation fonctionnelle et fonctionnaliste de la parenté, opposée à une conception qui rappelle l'importance du lien entre parenté et naissance. Car il faut bien le savoir et le dire : toute dissociation entre les dimensions de la parenté (et il n'y en pas que deux) introduit une discontinuité dans l'histoire de l'enfant. Et chacune de ces discontinuités est une source de difficultés pour celui-ci.

L'ancrage de la parenté dans le corps est beaucoup plus large et plus profond que de simples données biologiques ou génétiques. Il est existentiel. Une fine phénoménologie peut le mettre en lumière. Ou encore une herméneutique, c'est-à-dire une interprétation. Car le corps n'est pas seulement un destin, il est langage. Il est comme un texte (*texte* et *tissu* ont la même étymologie<sup>13</sup>), qui nous offre des significations qui seront indéfiniment à interpréter.

C'est bien dès la naissance qu'il est langage, différencié, porteur de structures de relation. C'est là que va se manifester le plus nettement la radicale dissymétrie entre *être* père et *être* mère. Cette dissymétrie peut s'indiquer autour de trois couples de termes. Je ne peux qu'esquisser ici des analyses que j'ai développées dans *Passeurs de vie*.

#### *Premier couple : intérieur-extérieur.*

Pendant neuf mois, la mère a porté l'enfant en elle. Le ventre maternel a été la première demeure de tout être humain. Pour l'homme, on peut dire que l'essentiel se passe en dehors de lui et à l'intérieur de l'autre. Il n'y a pas en lui cet espace intérieur d'accueil et de gestation de la vie. Tout ce qu'éprouve la femme, tout ce qui se passe à l'intérieur de son corps, c'est principalement par la parole qu'il l'apprendra.

#### *Deuxième couple : expulsion-accueil.*

<sup>11</sup> *Le Figaro*, 8.11.2004. Je commente dans mon ouvrage *La confusion des genres. Réponses à certaines demandes homosexuelles sur le mariage et l'adoption*, Bayard, 2005, p. 95 s.

<sup>12</sup> Martine Gross, *L'homoparentalité*, PUF, coll. « Que sais-je ? », p.120.

<sup>13</sup> Du latin *textum*, tissu, étoffe, contexture, assemblage.

Pour la mère, la naissance est une séparation, une expulsion. Pour le père, elle est un accueil. Il va au-devant de l'enfant, l'attend, le prend et le porte dans ses bras. Il accueille un hôte. Il reconnaît celui qui est encore pour lui un inconnu.

*Troisième couple : aux côtés, à côté.*

Au moment de l'accouchement, le plus souvent, de nos jours, père est présent, aux côtés de la mère. Mais, même s'il veut être proche, très proche de la mère, il reste extérieur à l'action centrale. Il est « aux côtés », mais il est aussi « à côté ». Il y a une corrélation entre paternité et distance.

Dès la conception, le don du père est venu de l'extérieur. Sa semence a apporté de l'information, celle de son patrimoine génétique. La fusion du noyau des gamètes introduit de la différence là où, sans elle et sans sa nécessité, nous aurions affaire à une reproduction à l'identique. L'image de l'ovule pénétré par le spermatozoïde dit déjà quelque chose de la paternité. Dès le commencement, le père *rend présent ce qui vient d'ailleurs*. Il apporte de l'information.

Cela ne s'arrête pas à la naissance. Longtemps, il restera une corrélation entre père et extériorité, paternité et distance, une distance franchie par les gestes de tendresse, bien sûr, mais essentiellement par la parole. Un certain type de parole, caractéristique du père, sera cohérent avec ces données premières : une parole qui fait le lien avec l'extérieur, qui veille au cadre, à la loi, parole de passage, parole d'appel.

En deçà de la parole ou à travers elle, la psychologie nous apprend qu'il est important que l'enfant se sache issu de deux corps. S'il s'éprouvait comme issu du seul corps de sa mère, il aurait du mal à ne pas se concevoir comme le prolongement de celle-ci. Dès lors, au contraire, qu'il s'éprouve comme le fruit de l'union de deux corps, il se perçoit nécessairement comme différent, unique, nouveau. Après une période où l'on a beaucoup mis l'accent sur la dimension symbolique, langagière de la relation au père, un certain nombre d'auteurs soulignent aujourd'hui l'importance du corps du père, de son odeur, du timbre de sa voix, des jeux physiques pour le garçon, de la tendresse pour la petite fille.

Pour le petit garçon en particulier, la possibilité, en alternance avec la distance ordinaire, de retrouver la proximité corporelle avec le père sera, pour l'enfant, un appui, une confortation de son identité masculine qui lui donnera plus d'assurance pour assumer le renoncement à la mère et au féminin. Parce qu'elle va moins de soi, parce que elle est en quelque sorte une « valeur ajoutée », la masculinité a besoin d'être confirmée, étayée, et cela à tous les niveaux de la personnalité : psychique, bien sûr, mais aussi corporelle et spirituelle<sup>14</sup>.

La négation la plus virulente de l'importance de la différence au cœur de la parenté ou de la filiation est bien sûr formulée aujourd'hui par les revendications en faveur d'une « parentalité » homosexuelle.

J'ai déjà indiqué que le fond de cette perspective est le déni de l'ancrage corporel à la fois de la différence et de la parenté.

Il nous faut affirmer haut et fort que l'institutionnalisation d'une telle parentalité priverait l'enfant de trois biens élémentaires :

1. De la différence entre deux repères identificatoires, masculin et féminin, dans l'univers de sa croissance intime. Qu'il soit garçon ou fille, l'enfant a besoin, pour la découverte de son identité, d'un jeu subtil d'identifications et différenciations avec ses deux instances paternelle et maternelle. Cela a été étudié avec minutie par une littérature scientifique surabondante. Mais, par un étrange phénomène d'amnésie, certains discours militant font froidement table rase de tout cet acquis.

---

<sup>14</sup> Xavier Lacroix *Passeurs de vie*, Bayard, 2004, pp. 67-76.

2. Le second bien élémentaire pour l'enfant est, lorsque cela est possible, la continuité entre le couple procréateur et le couple éducateur. La quête douloureuse de leur origine par les enfants nés « sous x », les difficultés propres à l'adoption indiquent bien que les ruptures dans l'histoire, les dissociations entre les différentes composantes de la parenté sont autant de complications dans la vie de l'enfant. Dès lors, il est souhaitable qu'à la discontinuité liée à l'adoption ne vienne pas s'ajouter une seconde discontinuité, à savoir la perte de l'analogie entre le couple d'origine et le couple éducateur. C'est a fortiori parce que il est adopté qu'un enfant a besoin d'un père *et* d'une mère.

3. Le troisième bien élémentaire pour l'enfant sera une généalogie claire et cohérente, lisible. Nous sommes dans un système généalogique cognatique, c'est-à-dire à double lignée, ce qui ne manque pas de sens. Or, on ne change pas un système de parenté millénaire par petites touches. Il forme un tout cohérent. Les bricolages de la filiation proposés par certains lui ôtent toute lisibilité.

L'adoption, soulignons le bien, n'a pas pour objet l'éducation seulement, mais la filiation. Elle ne définit pas seulement par qui l'enfant sera élevé, qui aura sur lui l'autorité parentale, mais de qui il est fils ou fille. Nous n'avons pas le droit d'instituer le brouillage de la filiation.

Il nous faut dénoncer la confusion délibérément introduite dans le vocabulaire lorsque l'on parle de « deux mamans » ou « deux papas » pour un enfant. Clarté et cohérence : voici deux qualités de l'institution que la loi doit viser, tout spécialement en matière de filiation.

Que la naissance s'ancre dans la conception qui elle-même prolonge l'union sexuelle entre deux corps est lourd de sens et de valeur<sup>15</sup>.

Une brochure de l'A.D.P.L.G. (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens) recense sept termes pour désigner les « parents » :

*-Beau-parent, co-parent, mère-pour-autrui, parent biologique, parent, parent social, second parent* <sup>16</sup>.

Comment l'enfant se retrouvera-t-il dans un tel labyrinthe ? Prenons conscience de l'embrouillamini généalogique auquel les enfants concernés seraient légalement condamnés. Des systèmes de parenté fort différents ont existé à travers l'histoire et les différentes cultures, mais les anthropologues s'accordent pour affirmer que la qualité première d'un système est sa *lisibilité*. Quelle sera la lisibilité de ces histoires de « procréation à plusieurs » donnant lieu à ce qu'une juriste appelait une « parenté éparse<sup>17</sup> » ?

Qui ne voit en outre que, dans ce qu'une autre juriste appelle les « manipulations de la filiation<sup>18</sup> », le corps d'un tiers, en ce qu'il a de plus intime, est instrumentalisé ? Cette intervention de tiers dans la génération donnera lieu à une place vide, une faille, une ombre ou un « corps étranger » dans l'histoire du sujet. Les gamètes ne sont pas un simple matériau. Au-delà du spermatozoïde ou de l'ovule, il y a quelqu'un.

Que ces questions soient également valides à l'adresse des couples hétérosexuels n'enlève rien à leur pertinence à l'égard des partenaires homosexuels. D'autant plus que, pour ces derniers, la dimension palliative s'efface devant celle, plus nette encore, de contournement d'une limite. Limite non seulement accidentelle, mais intrinsèque, structurelle.

<sup>15</sup> Je renvoie à *Le corps de l'esprit*, op. cit., p. 71.

<sup>16</sup> « Lexique de l'A.P.L.G. », plaquette distribuée en 2004. Voir *La confusion des genres*, p. 96.

<sup>17</sup> Marie-Thérèse Meulders-Klein, in *Les recompositions familiales aujourd'hui*, M.Th. M.-K. et I. Théry dir., Nathan, 1993.

<sup>18</sup> Catherine Labrusse-Riou, « La filiation en mal d'institution », *Esprit*, décembre 1996, p. 93.

Un autre exemple de transgression d'une limite est donné par les recherches concernant l'utérus artificiel. Je songe ici à l'ouvrage d'Henri Atlan, où l'on peut lire ceci : « Outre la dissociation entre sexualité et procréation, c'est une asymétrie immémoriale qui disparaîtra dès lors que les hommes et les femmes seront égaux devant les contraintes qu'impose la reproduction de l'espèce. De quoi seront faits les genres masculin et féminin ? Continuant et achevant peut-être une évolution déjà commencée, la procréation sera de plus en plus médicalisée tandis que, paradoxalement, la parenté sera de plus en plus sociale, de moins en moins biologique<sup>19</sup> ». « C'est une asymétrie immémoriale qui disparaîtra dès lors que les hommes et les femmes seront égaux devant les contraintes qu'impose la reproduction de l'espèce. » Nous voyons ici converger trois mouvements de pensée :

- d'une part la confusion entre différence – ou asymétrie – et inégalité, l'asymétrie étant interprétée seulement sous l'angle de la contrainte,
- d'autre part la dualité entre le biologique et le social, manière d'exprimer le dualisme entre corps et culture, le corporel et le mental,
- en troisième lieu la suprématie de l'esprit technique, au service du pouvoir, du « projet », de la volonté de puissance.

Chacune de ces dérives serait à critiquer pour elle-même. La question la plus délicate pour nous est de marquer la frontière entre les conquêtes techniques légitimes, celles qui vont dans le sens d'une plus grande humanisation des conditions de vie, et les conquêtes illégitimes, qui vont dans le sens d'une déshumanisation.

Au premier rang de ce discernement figurerait la question du dualisme. Ces avancées vont-elles dans le sens d'une *incarnation* ou d'une *désincarnation* ? En d'autres termes : le corps y est-il considéré comme langage, comme signifiant, comme envoyant des messages, ou seulement comme matériau, insignifiant, borne, limite à notre pouvoir ?

Autour de la différence sexuelle, cette question atteint son apogée. La différence ou l'asymétrie sexuelle : chance, source de sens, heureuse donnée ou contrainte, limite, inégalité, lieu de domination ?

J'ai esquissé quelques traits phénoménologiques, autrement dit philosophiques du sens de cette différence. Resterait maintenant à aborder la question : y a-t-il des raisons théologiques, issues de la foi chrétienne, de continuer à accorder au corporel en tant que tel, au charnel et à la sexuation, une valeur irremplaçable ?

### III. Ancrages théologiques

Pourquoi, en tant que chrétiens, pensons nous qu'il faut être à l'écoute du langage du corps ? Pourquoi prendre tellement au sérieux le corps intime, l'union charnelle, la différence sexuelle, l'ancrage corporel de la filiation et de la parenté ?

Rappelez vous l'objection : vous êtes spiritualistes ! Tout ce qui va dans le sens de l'affirmation du pouvoir de l'intelligence et de la liberté devrait vous réjouir ! Pourquoi sacraliser la nature ?

Il est important de bien clarifier ce dernier point. Nous ne sacralisons pas la nature. Les historiens vous diront que le christianisme est une des sources de la pensée technique<sup>20</sup>. Nous n'ignorons pas les médiations de la culture, de la conscience et de la liberté. Nous croyons que l'Esprit de Dieu agit d'abord par l'intermédiaire de l'esprit humain. Nous n'idolâtrons pas les données naturelles, en ce sens que nous ne les prenons pas pour l'absolu.

<sup>19</sup> Présentation de l'éditeur Henri Atlan, *L'utérus artificiel*, Seuil, 2005.

<sup>20</sup> René. Rémond (dir.) *Les grandes inventions du christianisme*, Bayard 1999.

Simplement, nous affirmons quatre choses, qui seront mes quatre points d’ancrage théologiques de résistance au culturalisme et au constructivisme, c’est-à-dire à la suprématie de la relation technique au corps et à toute forme de dualisme.

### **Première affirmation : L’unité de la personne humaine**

Contrairement à ce qu’ont pu affirmer certaines philosophies païennes, le sujet humain n’est pas une âme tombée dans un corps. Il est un, foncièrement un, ontologiquement. Dès la Genèse, « *L’Éternel insuffla dans ses narines une haleine de vie, et il devint une âme vivante.* » Dès l’origine, la chair est le lieu où souffle l’Esprit. C’est tout le corps qui est inspiré, et pas seulement le cerveau. L’âme habite tout le corps, cœur, poumons, mains, bras, jambes, sexe, visage. Toucher au corps, c’est toucher à la personne. « *Votre corps est le Temple, [littéralement le Tabernacle] du saint Esprit* », dira saint Paul.

### **Deuxième affirmation : L’homme est libre, mais créature.**

Dieu est amour : il suscite en face de lui une altérité, qui ne peut être qu’une liberté. Le christianisme a largement contribué à susciter l’idée moderne de liberté. Mais, si la liberté est un commencement, elle n’est pas un commencement absolu. Elle n’agit pas *ex nihilo*. Elle est aussi réceptivité, comme elle est elle-même reçue. Si elle est active, c’est en renvoyant à une passivité première. Elle est consentement à un donné. Ce donné premier, certes, ne coïncide pas avec les processus biologiques, pas plus que ces derniers ne sont en eux-mêmes divins. Mais comment nier qu’au tout premier rang de ce qui rend possible une liberté, se trouve le donné corporel ? Vivre « *dans la chair* », pour reprendre l’expression de saint Paul, c’est consentir à la vulnérabilité, à la passivité fondamentale de l’existence. C’est dans la faiblesse que se déploie la puissance du Créateur, et a fortiori celle de la créature.

### **Troisième affirmation : La nature est le langage le plus immédiat du Créateur.**

Nous en avons l’intuition chaque fois que nous contemplons la beauté du monde. Un lever de soleil en montagne, le ciel étoilé, les fleurs d’altitude, les vagues de la mer... Pour le donné de naissance, il en va un peu de même. Je n’identifie pas, je le répète, l’action de Dieu aux processus biologiques. Toutefois, lorsque je vois sur un écran une image de la fécondation de l’ovule, ou celle de l’embryon en train de croître dans le ventre de sa mère, lorsque je vois une naissance, j’ai le sentiment fondé d’être devant un mystère, c’est-à-dire une réalité que l’objectivité scientifique n’épuise pas. Un langage, un symbole, une analogie, c’est-à-dire un visible renvoyant à un invisible. Le lieu d’une action qui n’est ni objective ni subjective, un agir premier qui nous précède absolument. Il ne s’agit pas de sacraliser des processus objectifs mais bien de discerner ce qui est mystère, c’est-à-dire inépuisable dans le don de la vie comme dans l’union de l’homme et de la femme. Les termes de Jean-Paul II sont ici irremplaçables : « *Le corps révèle l’homme, exprime la personne. Il est ainsi le premier message de Dieu lui-même, comme une sorte de sacrement primordial, compris comme signe qui transmet efficacement dans le monde visible le mystère invisible caché en Dieu de toute éternité*<sup>21</sup> ». Sacrement primordial, rien que cela ! Si ce n’était pas Jean-Paul II qui l’affirmait, vous trouveriez que c’est exagéré.

### **Quatrième affirmation : La chair est le lieu d’un combat.**

La vie dans la chair n’est pas pour autant un long fleuve tranquille, nous le savons bien. Saint Paul distingue vivre « *dans la chair* », ce qui est notre condition vraie, et vivre

---

<sup>21</sup> *Le corps de l’esprit*, p. 105.

« *selon la chair* », ce qui est autre chose. Tout homme, toute femme, à chaque instant, a en effet le choix, doit décider entre trois attitudes possibles : soit la docilité à l'Esprit, soit prétendre ne s'appuyer que sur ses propres forces, soit s'abandonner à ce qui, dans la chair, dans les pulsions par exemple, demeure impersonnel et dépersonnalisant. Paul peut alors écrire : « *La chair convoite contre l'Esprit et l'Esprit contre la chair* » : mais attention, évitons le grossier contresens si fréquent : il ne s'agit pas alors de deux parties de l'homme qui s'opposeraient, d'une dualité ontologique, il s'agit d'un embranchement existentiel, d'une alternative dynamique, du choix entre deux logiques : soit la docilité à l'Esprit (dans la chair !) soit la crispation sur soi ou l'abandon aux forces impersonnelles.

**Cinquième affirmation : Le sens de l'expression « une seule chair » doit demeurer ouvert.**

« *L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme et tous deux deviendront une seule chair* ». Écoutons cette parole avec l'oreille d'un psychologue : mais cela n'est pas réaliste ! Et surtout pas recommandable ! « Une seule chair », ce serait l'image du couple fusionnel, de l'abolition de la différence... Si nous choisissons de faire confiance au texte, il doit donc avoir un autre sens. Preuve en est que, depuis plus de vingt siècles, rabbins et théologiens discutent pour discerner son sens. Un grand maître du judaïsme, qui a été célébré cette année, Rachi, le rabbin vigneron du XII<sup>e</sup> siècle, interprétait : « C'est dans l'enfant qu'ils deviennent une seule chair ». C'est bien dans l'enfant, et dans l'enfant seulement, que les chairs se mêlent réellement. La fécondité incarne et prolonge l'union.

Mais le sens interpersonnel de l'expression « une seule chair » n'est pas épuisé pour autant. L'expression peut aussi s'entendre comme une seule destinée, une seule histoire, une vie commune. La vie commune est celle de l'alliance, qui n'englobe pas les personnes dans un tout indifférencié, mais naît à l'intersection de leurs deux histoires, de leurs deux libertés. La naissance du « nous », comme troisième personne, respectant la respiration de « je » et de « tu ». Le futur de la phrase peut alors être souligné. Maïmonide, autre référence majeure du judaïsme traduit ainsi : « et ils seront deux *en vue d'une* seule chair ». C'est un avenir qui est proposé au couple, un chemin, une histoire, et non une totalité fusionnelle.

Mais il faut faire encore plus attention à la lettre du texte. En hébreu, il est écrit que tous deux deviendront « chair une », « *basar ehad* ». Lorsqu'un juif entend ce dernier mot, *ehad*, il ne peut pas ne pas penser à la profession de foi qu'il récite tous les jours : « Écoute Israël, le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est Un » « *Adonai ehad* ». L'unité absolue, le lieu de l'unité est l'Éternel. C'est en Dieu seulement que nous sommes un, que les époux sont un. A eux seuls, ni le corps, ni la chair, ni la jouissance, ni la parole ne sont suffisants pour unir, pour lier. Je m'autorise ici un rapprochement avec Jean 17 : « *Qu'ils soient un comme nous sommes un, qu'eux aussi soient un en nous* » : la demande commence par une analogie [*comme nous sommes un*] et se termine par une participation réelle : [*soient un en nous*]. Interprétation que confirmera l'Évangile. En réponse à une question sur la répudiation, après avoir cité le même verset de Genèse 2 en l'attribuant au Créateur, Jésus répond : « *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.* » C'est en Dieu, de par l'action de Dieu que les époux sont un. Ce qu'il a divisé, séparé, au chapitre 1, Dieu seul peut le réunir. Vous savez que cela ne relève pas seulement de l'exégèse, mais combien cela est existentiel, expérimental.

\*

En conclusion, le corps en tant que sexué est bien à la fois un corps divisé et un corps relié. Le sexe, comme l'a souligné Xavier Thévenot, est bien à la fois ce qui sépare et

ce qui tend à unir<sup>22</sup>. Séparation-union qui plonge dans plus profond et qui débouche sur plus loin. Qui plonge dans le mystère de Dieu puisque c'est en étant « mâle et femelle » que l'homme et la femme sont dit « à l'image d'Elohim » et qui donne lieu à l'avenir de la fécondité, puisque nous sommes ainsi faits que de l'union des différences naît un troisième, lui même différent. Et cela vrai à tous les niveaux de la personnalité : somatique, psychique et spirituelle. Ainsi donc de l'union charnelle, de l'alliance de l'homme et de la femme et de sa fécondité peut-il être dit ce que le père Marie Dominique Molinié affirme si clairement de l'amour : « *Dans l'amour vrai, on est un parce que l'amour nous unit, deux parce que l'amour nous respecte, trois parce que l'amour nous dépasse*<sup>23</sup>. »

X.L. 11.11.05

---

<sup>22</sup> Xavier Thévenot, *Mon fils est homosexuel*, op. cit., p. 87.

<sup>23</sup> Marie-Dominique Molinié, *Adoration ou désespoir ?*, C.L.D., 1989.